

QUELQUES RETRANCHEMENTS AUX CONFINS DE BELLEFONTAINE

Au nord de la Gaume, les terrains jurassiques sablo-limoneux sont sillonnés de nombreux ruisseaux. Leur cours sinueux et encaissé a créé quelques promontoires et éperons naturellement dotés d'une valeur défensive. Ainsi, on nous a renseigné trois sites fortifiés dans un rayon de quelque 1600 m à l'extrémité sud-ouest du territoire de Bellefontaine (actuellement commune de Tintigny).

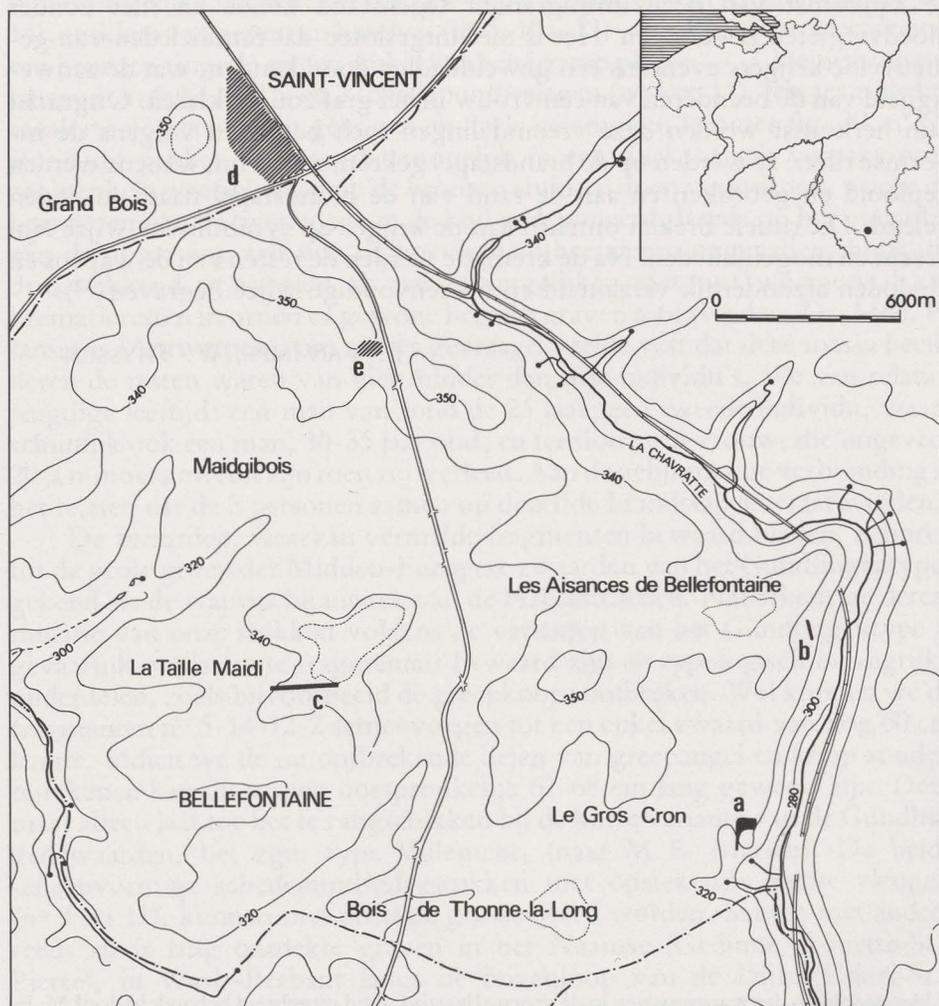


Fig. 41. Carte de situation des retranchements (a à c) et des nécropoles à tombelles avoisinantes (d et e).

Deux sites défensifs sont installés le long de la Chavratte, un ruisseau tributaire du Ton. L'un dénommé *Gros Cron* ou *Cranière* est situé dans le bois dit de Thonne-la-Long, sur un petit promontoire ménagé par deux sources abondantes qui alimentent la Chavratte (fig. 41, en a). Cet éperon protégé naturellement sur trois flancs a été barré par deux levées flanquées chacune d'un fossé. Comme il a fait l'objet d'une campagne de fouilles en 1978, nous le décrivons en détail dans l'article suivant (*infra*, p. 72-76).

A 500 m du premier promontoire, un second retranchement avait été commencé dans une boucle de la Chavratte, mais il semble resté inachevé (fig. 41, en b). Localisé au lieu-dit *Les Aisances de Bellefontaine* (parc. cad. 14 g), à 340 m d'altitude, le site a été repéré en 1978 par M. Henri Gratia (fig. 42). Une levée flanquée d'un fossé extérieur devait barrer le promontoire muni de pentes raides sur trois flancs. Seul un tronçon long de 67 m a été édifié depuis le bord méridional du plateau. Il présente un tracé rectiligne, approximativement nord-sud (173° N.), puis s'infléchit légèrement vers l'ouest à son extrémité septentrionale. Le rempart présente une hauteur qui n'excède guère 0,50 m et s'amenuise progressivement vers le nord. Large de 5,50 m environ, il semble constitué essentiellement de sable limoneux. Le fossé extérieur qui le longe offre actuellement une profondeur de quelque 0,50 m et une largeur variant de 4,50 à 5,50 m. Si le retranchement avait été achevé, il aurait protégé une surface disponible d'un hectare environ.

A quelque 1500 m de ces deux sites, un troisième retranchement élevé au lieu-dit *La Taille Maldi* (parc. cad. 13), à 340 m d'altitude, nous a été signalé par le garde forestier de Bellefontaine, M. Germain Thone (fig. 41, en c). Il s'agit d'une importante levée flanquée au nord d'un fossé qui porte l'appellation locale de « tranchée romaine » (fig. 42). Ce rempart est curieusement installé près du sommet d'un large plateau qui n'offre aucune défense naturelle. Il présente un tracé rectiligne orienté selon un axe est-ouest (87° N.), long de 219 m. La levée s'élève de 0,80 m à 1 m environ au-dessus du sol actuel et sa largeur atteint 4 m; elle semble aussi constituée de sable limoneux prélevé sur place. Le fossé montre une largeur équivalente à celle de la levée et s'enfonce actuellement à une profondeur de 1,30 m. Par ailleurs, un petit bourrelet de terre de 0,20 à 0,40 m de haut longe le bord septentrional du fossé. Nous supposons que le barrage était destiné à une grande fortification qui aurait été ébauchée dans une période d'insécurité, puis abandonnée pour une raison qui nous échappe.

Il convient de rapprocher géographiquement les trois retranchements de trois groupes de tombelles hallstattiennes installés sur trois sommets qui se trouvent à 2500 m maximum au nord et au nord-ouest des sites (fig. 41). Il s'agit de la grande nécropole bien connue de Saint-Vincent, Grand-Bois, qui comprend plus de 120 tertres et qui aurait été utilisée depuis de la phase C de Hallstatt jusqu'à la première période de La Tène⁽¹³⁾, du cimetière de Belle-

¹³ M. E. MARIËN, *La nécropole à tombelles de Saint-Vincent*, Monogr. Arch. Nat. 3, 1964.



Fig. 42. Retranchements des *Aisances de Bellefontaine* (ci-dessus) et de *La Taille Maldi* (ci-dessous).

fontaine, Maidgibois, qui comporterait quelque sept tertres⁽¹⁴⁾ et enfin de celui des *Aisances de Bellefontaine* qui nous a également été signalé par M. Thone. Ce dernier comprend plus de 25 tombelles dont la plupart sont inexplorées. Aussi, nous croyons que ces trois retranchements appartiennent au début de l'âge du fer.

A. CAHEN-DELHAYE

¹⁴ *Ibid.*, 11-12.